

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 92.00.691.004.1 DU 30 NOVEMBRE 1992

## Trieuses pondérales SAUTELMA modèle CW3

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 80-654 DU 7 AOUT 1980 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : TRIEUSES PONDERALES AUTOMATIQUES.

### FABRICANT

Société SAUTELMA, BP 31, 13510 Eguilles.

### CARACTERISTIQUES

Les trieuses pondérales SAUTELMA modèle CW3 sont destinées au tri, au contrôle pondéral d'objets (préemballages, ...) en fonctionnement continu et sont constituées par :

1° Un dispositif d'amenée des objets sur l'unité de pesage au moyen d'un transporteur à bande.

2° Une unité de pesage comprenant :

- un dispositif récepteur de charge composé d'un dispositif transporteur de charge à bande dont le support repose sur le dispositif équilibreur et transducteur de charge.
- un dispositif électronique de mesure et d'asservissement incluant :
  - un dispositif indicateur numérique dont les parties mesure et affichage sont identiques à celles du dispositif mesureur de charge SAUTELMA modèle MINI-RAMI-S3 approuvé par la décision n° 88.1.10.636.1.3 du 22 septembre 1988 (1),
  - un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par une cellule de pesage à

compensation électromagnétique de forces de marque METTLER type KW.

3° Les dispositifs suivants, ajoutés à ceux équipant le dispositif mesureur de charge SAUTELMA modèle MINI-RAMI-S3 :

- dispositif de prédétermination de masses (points de tri),
- dispositif de tri (permettant la séparation physique des différentes classes d'objets),
- dispositif indicateur de la classe dans laquelle se trouve l'objet pesé,
- dispositif automatique de réglage de l'instrument remplissant les préemballages en amont de la trieuse pondérale (réglage de la valeur moyenne des doses - dispositif "retro feed back"), (peut être inhibé),
- dispositif automatique et permanent de contrôle de la partie logique,
- dispositif semi-automatique de contrôle des afficheurs, des voyants et de la partie logique,
- dispositif indicateur d'anomalies,
- dispositif semi-automatique de mise à zéro et de tare (commandes confondues),
- dispositif d'entrées/sorties permettant la connexion d'organes périphériques,
- dispositif semi-automatique de transmission de données vers un organe périphérique,
- dispositif de calcul de paramètres statiques,
- dispositif de mise à niveau,
- dispositif indicateur de niveau.

Les caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

| Dimensions du dispositif récepteur de charge en mm | Type cellule METTLER | Portée Maximale       | Portée Minimale |
|--|----------------------|-----------------------|-----------------|
| Entr'axe : 250<br>Largeur : 140                    | KW 1100              | 400 g ≤ Max ≤ 3 000 g | Min 40 g        |
| Entr'axe : 300<br>Largeur : 140                    | KW 1300              | 400 g ≤ Max ≤ 3 000 g | Min 40 g        |
| Entr'axe : 350<br>Largeur : 300                    | KW 1500              | 400 g ≤ Max ≤ 6 100 g | Min 40 g        |

(1) Revue de Métrologie, octobre 1988, page 1011.

- nombre d'échelons : compris entre 500 et 10 000
- températures d'utilisation : de + 10 °C à + 40 °C
- cadence : selon la nature des objets, elle peut atteindre 125 objets/minute à 200 g, 90 objets/minute à 1 kg et 25 objets/minute à 6 kg.

### INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision comporte les indications suivantes :

Identification du fabricant

Marque, modèle, type, numéro de série de l'instrument

Numéro et date de la décision d'approbation de modèle

Max = ...

Min = ...

Un = ...

Cadence(s) de fonctionnement

d = ...

Températures limites d'utilisation

Tension et fréquence d'alimentation électrique.

### CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

La vérification des trieuses pondérales SAUTELMA modèle CW3 peut se faire :

- soit en 2 phases (la première en atelier, la seconde au lieu d'installation),
- soit en une phase au lieu d'installation.

### DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement Provence-Alpes-Côte-d'Azur et chez le fabricant.

### VALIDITE

La présente décision a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

### REMARQUE

Lorsqu'une trieuse pondérale SAUTELMA modèle CW3 n'est pas destinée à vérifier la conformité des lots de préemballages au décret n° 78-166 du 31 janvier 1978 modifié, elle est dispensée de vérification primitive.

### ANNEXES

Description de la face avant du boîtier indicateur et de commande.

Photographie n° 5865-1.

Schéma n° 5865-2.

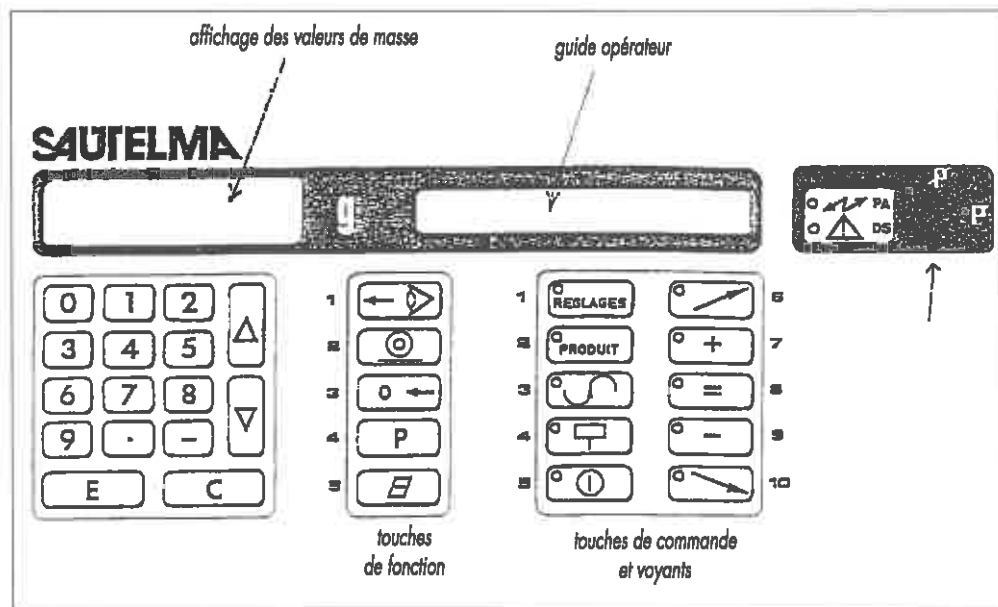
POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

**TRIEUSES PONDERALES SAUTELMA CW3**

Description de la face avant du boîtier indicateur et de commande



**Touches de fonction :**

- touche n° 1 : permet l'accès à la visualisation des paramètres relatifs au cycle de tri sélectionné (type d'objets à trier, points de tri, tare de l'emballage, quantité nominale, ...)
- touche n° 2 : donne la possibilité d'envoyer la liste des paramètres vers un organe périphérique
- touche n° 3 : permet la remise à zéro des statistiques générales et partielles lorsque la clef est en position P
- touche n° 4 : visualisation et/ou modification des paramètres mis en mémoire (type d'objets à trier, points de tri, tare de l'emballage, quantité nominale, ...)
- touche n° 5 : commande du dispositif semi-automatique de contrôle des voyants, des afficheurs, des touches, des paramètres et de la partie logique.

**Touches de commande avec voyants**

- touche et voyant n° 1 : touche active lorsque la clef est en position P. Elle permet l'accès au dispositif de mise à zéro et/ou de tare, ainsi qu'à la possibilité d'étalonner l'instrument. Le voyant est allumé lorsque l'accès est autorisé.
- touche et voyant n° 2 : permet l'accès à la saisie ou à la visualisation du type d'objet à trier.
- touche et voyant n° 3 : commande le dispositif semi-automatique de transmission de données vers une imprimante. Le voyant est allumé pendant l'impression.
- touche et voyant n° 4 : touche active lorsque la clef est en position P. Elle permet la modification de la valeur de la tare des objets à trier.
- touche et voyant n° 5 : un premier appui sur cette touche permet la mise en marche des dispositifs transporteurs. Un second appui stoppe ces dispositifs.



Le voyant est allumé lorsque les dispositifs transporteurs sont en marche.

- touche et voyant n° 6 : un appui sur cette touche valide une demande d'éjection. Après la pesée suivant l'appui, l'éjection est effective. Le voyant allumé indique que le dernier objet passé est classé "très lourd".
- touche et voyant n° 10 : un appui sur cette touche valide une demande d'éjection. Après

la pesée suivant l'appui, l'éjection est effective. Le voyant allumé indique que le dernier objet passé est classé "très léger".

- voyants n° 7, n° 8 et n° 9 : visualisent la classe de tri dans laquelle se trouve le dernier objet trié. Le voyant allumé correspond à la classe comme suit :
  - n° 7 : objet classé "lourd"
  - n° 8 : objet classé "bon"
  - n° 9 : objet classé "léger".



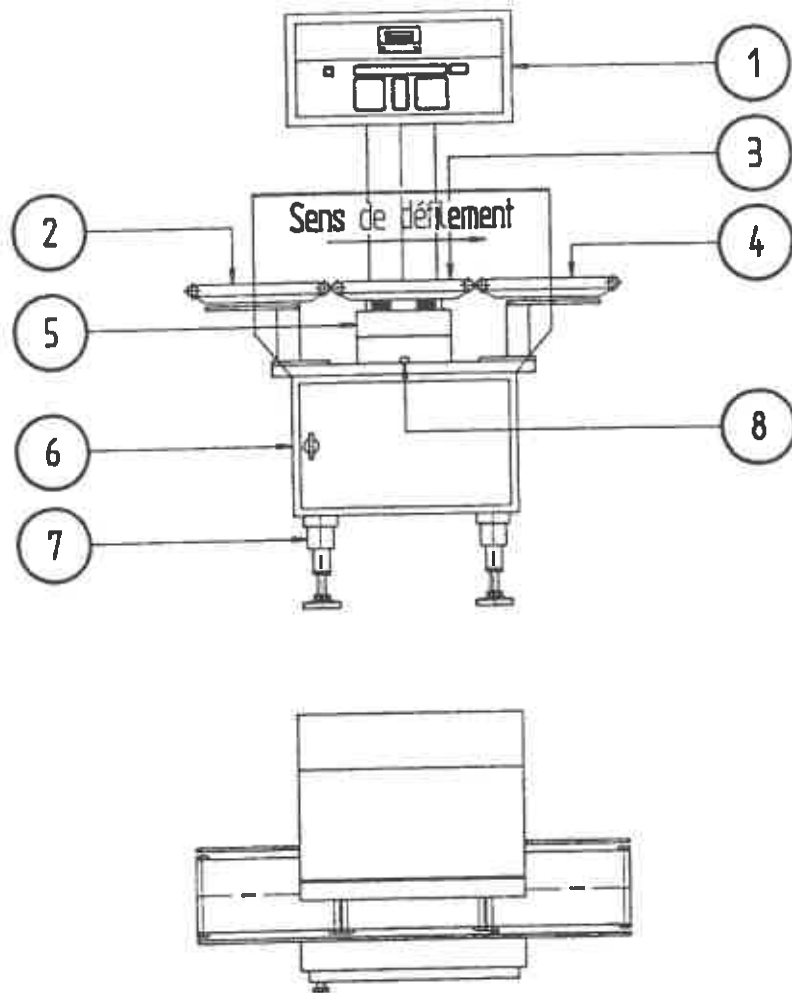
■ N° 5865-1

TRIEUSES PONDERALES SAUTELMA CW3





■ N° 5865-2  
**TRIEUSES PONDERALES SAUTELMA CW3**



*Éléments constitutifs :*

- 1 - Calculateur MINI RAMI
- 2 - Transporteur amont
- 3 - Transporteur de pesage
- 4 - Transporteur aval
- 5 - Cellule de pesage
- 6 - Caisson support
- 7 - Pieds réglables en hauteur
- 8 - Niveau à bulle

